

✦ **Présentation**

C'est quoi ?

L'EMPP permet la prise en charge des besoins en **santé mentale** des personnes en situation de **précarité** et d'**exclusion**.

Pour quel public ?

L'EMPP s'adresse :

- aux personnes en **grande précarité** dont les difficultés les empêchent d'accéder aux soins,
- **aux professionnels** du social, du sanitaire, du médico-social ayant besoin d'un appui en termes d'orientation et / ou de prise en charge en santé mentale.



✦ **Nos missions**

- **Aller** à la rencontre de la population pour repérer les besoins.
- **Faciliter** l'orientation et l'accès aux dispositifs de soins lorsque c'est nécessaire.
- **Assurer** une fonction d'interface entre les services de la psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales afin de faciliter l'élaboration et la coordination des prises en charge pour les personnes en situation de précarité et d'exclusion.

✦ **Nos actions**

L'EMPP intervient prioritairement à **Saint-Lô**.

- Accueil, orientation et suivi des personnes.
- Analyse des situations et/ou soutien des acteurs de première ligne.
- Réunions de synthèse avec les différents partenaires.
- Permanences des infirmier(e)s dans différentes structures.

